

OBJET : DOSSIER DE CANDIDATURE À L'INTÉGRATION EN PÔLE FRANCE NAP AU 01/09/2021

Destinataires : sportifs en liste SHN, CN et espoirs 2021

Copie : élu en charge du HN au sein du CDN - président commission nationale NAP - présidents et entraîneurs des clubs formateurs de niveau 2 et élites inscrits au PPF - présidents des comités régionaux - président des commissions régionales NAP - conseillers techniques sportifs régionaux

Bonjour,

Les Pôles France de Nage avec Palmes d'Aix en Provence et de Rennes ont vocation d'accompagner les sportifs qui ont pour projet de performer au niveau international et d'allier le succès sportif avec un projet de vie réussi.

Le dispositif concerne principalement et prioritairement les sportifs actuellement en liste ministérielle de haut niveau (sportifs listés « Relève », « Sénior » ou « Elite ») ou qui pourront l'être au 01/11/2021 au regard de **leurs résultats sportifs lors des épreuves sélectives en Équipe de France Junior et Sénior qui seront organisées à Aix-en-Provence du 14 au 16 mai prochain** puis lors des championnats internationaux pour lesquels ils seront sélectionnés.

Ils doivent à minima être scolarisés en lycée et **né(e) en 2006 (cadet 1) ou avant**. Exceptionnellement, les sportifs en liste « Espoir » ou « Collectif National » pourront être intégrés.

Si vous avez l'intention d'intégrer un Pôle France à la rentrée de septembre 2021, je vous invite à retourner votre **dossier de candidature avant le 7 mai 2021** au siège de la fédération à l'attention de Julia THAI (julia@ffessm.fr / FFESSM - 24 quai de Rive Neuve - 13284 MARSEILLE cedex 07).

Concernant le choix de structure, je recommande prioritairement la proximité géographique.
Si cela ne devait pas être le cas, il convient de préciser, par écrit, les raisons de cet éloignement choisi.

Je précise que les sportifs actuellement en terminale doivent avoir prévu dans « parcours sup » l'éventualité d'intégrer un Pôle France et par conséquent identifier un établissement en lien avec la structure choisie (Rennes ou Aix-en-Provence). A titre indicatif, sachez que vous pouvez choisir un BPJEPS Plongée ou AAN dans Parcoursup qui peut être pris en charge par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La réunion de la **commission d'admission se tiendra le vendredi 21 mai 2021.**

Les échéances imposées par nos partenaires (éducation nationale - CREPS - DRJSCS notamment) ne nous permettent pas d'attendre les résultats du championnat de France Élite Eau Libre.

Votre cadre technique régional (le cas échéant) et les entraîneurs nationaux des Pôles France sont à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Conseillers techniques régionaux : PACA = Yann RUELLO - 06 80 34 08 76 / BPL = Alix RESPINGER - 06 21 54 79 19 / Occitanie MP = Joëlle RABOUTOU - 06 27 25 57 22 / Nouvelle Aquitaine = David BONNET - 06 45 54 91 14 / Ile de France et autres régions sans CTR = Jérôme HLADKY - 06 63 85 61 77
- PF Aix-en-Provence : Cyril AOUBID - aoubid.cyril@hotmail.fr - 06 12 78 96 70
- PF Rennes : Hugues BRILHAULT - hugues.brilhault@yahoo.fr - 06 12 78 24 14

Meilleures salutations sportives

Le Directeur Technique National
Richard THOMAS

PJ :

- Document de présentation des Pôles France de Rennes et d'Aix-en-Provence
- Dossier de candidature